

ASSEMBLÉE DU 24 AVRIL 2019

À 17:00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -

N/D : 1-5-3/07

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de la séance;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour;

1.3 - Adoption du procès-verbal (27 mars 2019);

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlement numéro 300-28-2019 de la Ville de L'Assomption;

2.1.2 Règlements numéros 332-19, 333-19, 576-2 et 577-12 de la Ville de L'Épiphanie;

2.2 - Orthophotographies aériennes (été 2019) du territoire de la Ville de L'Épiphanie;

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement;

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 28 février 2019;

3.3 - Dépôt et adoption du rapport financier 2018;

3.4 - Liste des organismes associés;

3.5 - Contrat d'entretien mécanique;

3.6 - Vacances de l'année en cours;

3.7 - Festival de l'environnement;

3.8 - Ajout de collectes à la Ville de L'Assomption;

3.9 - Revêtement extérieur de l'Écoparc;

- 3.10 - Projets municipaux en lien avec le programme carbone neutre;
- 3.11 - Projet culturel « Place à la musique » de l'Aramusique;
- 4. - **AUTRES SUJETS**
- 4.1 - Nomination à l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée de Lanaudière;
- 4.2 - Nomination d'un représentant municipal au Carrefour jeunesse emploi;
- 4.3 - Fonds de développement des territoires :
 - 4.3.1 Addenda à l'entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec;
 - 4.3.2 Entente sectorielle régionale en développement social conclue par la Table des préfets de Lanaudière;
- 4.4 - Varia;
- 5. - Période de questions;
- 6. - Levée de l'assemblée.